

Remerciements après le concert :

Chère paroissienne, cher paroissien, chers amis,
C'est avec une grande joie et une profonde gratitude que je vous adresse ces quelques mots pour vous remercier chaleureusement de l'accueil que vous avez réservé aux Petits Chanteurs de France lors de leur passage dans notre paroisse. Leur concert a été un moment de grâce, rendu possible grâce à l'engagement de chacun (e) d'entre vous.
Un merci tout particulier aux familles d'accueil, qui ont ouvert leurs foyers et offert à ces jeunes garçons un séjour agréable. Votre générosité et votre hospitalité ont été des exemples lumineux de l'esprit de fraternité qui anime notre communauté.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à l'ensemble de la paroisse pour sa mobilisation. Grâce à votre soutien, nous étions 350 personnes présentes pour assister à ce magnifique concert. Votre présence nombreuse et attentive a été le témoignage de la vitalité de notre communauté et de son amour pour la beauté de la musique sacrée.

Que ce moment partagé reste gravé dans nos cœurs, et qu'il soit le signe de notre communion fraternelle et de notre désir commun de continuer à enrichir la vie de notre paroisse. Merci aux acteurs de premier plan et à celles et ceux qui ont travaillé dans l'ombre pour nous offrir un beau moment de concert.

En Jésus,

Abbé Placide Esse Loko, votre serviteur



Projet d'une chorale d'enfants

Suite au passage enchanteur des Petits Chanteurs de France dans notre église, j'ai le plaisir de vous annoncer mon souhait de créer une chorale d'enfants pour animer la messe dominicale, une fois par mois. Inspiré par la beauté et la ferveur qu'ont apportées ces jeunes voix, j'espère que nos enfants pourront, eux aussi, participer à l'édification de notre communauté par le chant sacré.

Ainsi, une première rencontre est prévue la semaine prochaine avec les enfants des familles d'accueil des Petits Chanteurs de France et tout autre enfant de notre paroisse qui serait intéressé. Si vous souhaitez que vos enfants prennent part à cette belle aventure musicale et spirituelle, je vous invite chaleureusement à contacter la maison paroissiale ce mercredi ou à envoyer un courriel à l'adresse de la paroisse.

Merci d'avance pour votre enthousiasme et votre soutien à ce projet qui nous permettra de transmettre à nos jeunes la richesse de la foi et de la liturgie.

Que Dieu bénisse nos familles et notre paroisse.

En Jésus,



Paroisse Saint-Denis en Solesmois

27, rue de l'Abbaye – 59730 – Solesmes

☎ : 03.27.37.31.08

Permanence : mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h

Mail : paroisse.solesmes@gmail.com

Site Internet : <https://st-denis.cathocambrai.com/>

📘 : [Paroisse St Denis en Solesmois](#)

30^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – B - 2024

Édito : **Tendre la main aux sœurs, aux frères et à l'Église**

Alors que nous nous apprêtons à célébrer la fête de la Toussaint le 1^{er} Novembre, suivie de la commémoration ou recommandation des fidèles défunts le 2 novembre, cet Évangile du 30^{ème} dimanche du temps ordinaire de l'année B (**Mc 10, 46 b - 52**) met en scène la rencontre de Jésus avec l'aveugle mendiant de Jéricho, Bartimée. Rejeté au bord du chemin, Bartimée est une figure qui nous rappelle non seulement notre propre besoin de lumière, mais aussi la communion des saints, cette grande famille spirituelle qui nous unit, vivants et défunts, sous le regard de Dieu. Les saints que nous fêtons le 1er novembre sont celles et ceux qui, comme l'aveugle, ont entendu l'appel de Jésus et ont eu le courage de laisser derrière eux leurs « manteaux » - c'est-à-dire leurs peurs, leurs biens, leur vie ancienne - pour s'élancer vers le Christ. Ils sont un modèle de foi pour nous, car ils ont vu au-delà des apparences et ont vécu dans la lumière de l'Évangile.

Le lendemain, le 2 novembre, nous nous tournerons avec recueillement vers nos défunts, celles et ceux qui ont marché avant nous sur cette route de la vie, avec leurs propres doutes et espérances. C'est une invitation à nous souvenir de celles et ceux qui, comme l'aveugle de Jéricho, ont tendu la main à Dieu dans l'espérance de sa miséricorde. Dans nos différents clochers, nous recommanderons, comme vous le savez, nos différents défunts à la miséricorde divine. **C'est bon de fleurir les tombes. Mais n'oublions pas que nos défunts ont plus besoin de prières que de fleurs.** Des dispositions ont été prises pour que prières et eucharisties soient offertes à nos défunts lors de **la messe des recommandations**. Des feuilles où l'on peut mentionner le nom de ses défunts sont disponibles et ont été envoyées dans les clochers. La commémoration des fidèles défunts est une manière de nous rappeler que, comme eux, nous sommes tous en chemin. Nous marchons dans la foi, souvent sans voir clairement où nous allons, mais confiants que Jésus nous appelle, comme il a appelé cet aveugle. Ensemble, avec les saints et les défunts, nous formons une grande communion d'espérance et de prière, unis par la promesse de la Vie Éternelle.

C'est aussi dans cet esprit de communion que la **campagne du Denier de l'Église** s'ouvre à cette période. Tout comme l'aveugle qui tend la main, nous sommes invités à tendre la main à notre Église, à contribuer à sa mission de transmettre la lumière du Christ dans notre monde. L'Église, présente au cœur de nos vies, sur les routes parfois

escarpées de notre existence, a besoin de notre soutien pour continuer à répondre à l'appel du Christ, à s'occuper de celles et ceux qui sont « au bord du chemin » comme l'aveugle de Jéricho.

En soutenant le Denier, nous participons à cette œuvre de miséricorde et d'annonce de la Bonne Nouvelle. Nous aidons à faire grandir le Royaume de Dieu en permettant à l'Église de rester attentive aux cris des hommes et des femmes d'aujourd'hui, tout comme Jésus a entendu le cri du mendiant aveugle. Nos dons ne sont pas seulement matériels ; ils ont un sens spirituel : « Donner est un acte de foi qui marque notre attachement au Christ et à l'Église. »

Soutenons notre Église, qui continue d'accompagner les fidèles dans cette marche, et prions ensemble pour que la lumière du Christ éclaire toujours plus nos vies, nos communautés et le monde entier.

Excellent week end et bonne fête de la Toussaint !

Prenez bien soin de vous, des autres, et de notre Église.

En Jésus,

Abbé Placide Esse Loko, votre serviteur



MOT-CLÉ

Denier de l'Église

Après la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905, l'Église catholique a institué le Denier afin de pourvoir aux besoins financiers des prêtres et des salariés, dont la rémunération était jusque-là assurée par l'État. Parmi les sept principales ressources de l'Église (quête, ciergerie, offranderie, legs, intentions de messe, casuel), le Denier occupe une place singulière car il repose directement sur la contribution des fidèles. Contrairement aux autres ressources, qui couvrent les frais matériels liés à l'entretien des bâtiments, aux charges courantes ou à la liturgie, le Denier permet de subvenir aux besoins des prêtres en activité, des prêtres retraités, des laïcs engagés dans des missions ecclésiales ainsi que des séminaristes.

Dans un contexte où l'Église ne reçoit aucune subvention publique — à l'exception des diocèses concordataires de Strasbourg et de Metz — et encore moins du Vatican, sa mission dépend entièrement de la générosité de ses fidèles. Le don au Denier revêt un sens spirituel profond : il exprime la reconnaissance envers Dieu, source de tout don, selon l'exemple biblique de la dîme offerte par Abraham, notre père dans la foi, en action de grâce, comme nous le voyons dans l'Ancien Testament (cf. Gn 28,22). Les chrétiens, qu'ils soient pratiquants ou non, partagent la responsabilité de soutenir l'Église dans sa mission essentielle d'annoncer la mort et la résurrection de Jésus-Christ, à l'image des premières communautés chrétiennes (cf. Ac 2).

Ainsi, le Denier constitue une offrande de gratitude, un geste qui, bien au-delà de son aspect matériel, traduit un engagement spirituel profond.

Donner au Denier de l'Église est un acte de foi qui marque notre attachement au Christ et à l'Église.

Prochain mot clé : EAP suite et fin

Semaine du 26 Octobre au 3 novembre 2024

Funérailles de la semaine : Marceau LEQUINT; Paul BILLOIR

Samedi 26 : 18h messe à ROMERIES avec recommandations

Messe du mois : Marthe BOCZARSKI ; Jean Michel MESLIN

Intentions de messe : Claire DOUAY

Quêtes/ 1^{ère} : la paroisse, 2^{ème} : l'éducation de la FOI

Dimanche 27 : 11h messe à SOLESMES

Messe du mois : Francis MARION; Raymonde MARION ; Daniel PLUCHARD

Intentions de messe : Mr Willy RAPPE et ses enfants Elisabeth et Pierre et pour toute la famille ; Arnaud VIART ; Michel et Léone QUENNESSON ; Aimé RICHARD, Roger VANESSE et les défunts de la famille

Mardi 29 : 8h45 Laudes – 9h15 Messe

Mercredi 30 : 8h45 Laudes – 9h15 Messe

Jeudi 31 : 18h messe à VIESLY

(pendant les vacances scolaires la messe des jeudis de St Michel sera célébrée à Solesmes)

Vendredi 1er novembre : SOLENNITÉ DE LA TOUSSAINT

À 11h messe à SOLESMES

Quêtes/ 1^{ère} : la paroisse, 2^{ème} : l'éducation de la FOI

Intentions de messe : La famille TAISNE- MAILLARD; Mr et Mme BIRON- LEMPEREUR, leurs fils Michel et Jean-Louis et les défunts de la famille.

Mr et Mme TROUILLEZ- ROBETTE, leur fils Michel et son épouse Odile et les défunts de la famille; André WIBAUT et sa fille Marie- Agnès; Antoine DRUBAIX, les défunts et les vivants des familles DRUBAIX-DELACROIX

Jules et Angèle LESNE-DESSE, les défunts et les vivants des familles LESNE-DESSE

Mr et Mme BASQUIN Charles , leur fils Thierry et Fernande.

Francis LORRIAUX et les défunts de la famille LORRIAUX- DEVILLERS;

Paul DELVA et la famille DELVA-LEDIEU-RABACHE; Edith et Léon RENO;

Eugène et Germaine DUPONT-D'HAUSSY; René GABELLE, Michel BARDOUX

Samedi 2 : 10h30 célébration à OVILLERS avec recommandations

18h messe à BERMERAIN avec recommandations

Intentions de messe : Olivier POTTIER; Annette POTTIER-HAUOIS; Roger et Raymonde CARLIER

Dimanche 3 : 11h messe à SOLESMES avec recommandations

Messe du mois : Jean Louis DANZIN

Intentions de messe : René BROEKAERT et les défunts de la famille BROEKAERT-DUEZ; Les défunts de la famille RÉMY-MANET

12h Baptêmes de Nathanaël et Léa BEEUWSAERT; Nina et Noah DUBART